



A.A.P.P.M.A.

L'ABLETTE D'ARNAGE

Vendredi 08 mai 2026

ORGANISE 2 CONCOURS INDIVIDUELS

RIVIERE LA SARTHE

RDV Piste d'éducation routière

INSCRIPTIONS

Avant le **lundi 04 Mai 2026** à M. RAMAUGE Patrice - tél. : 02 43 21 38 32

Dotation matin et après-midi en fonction des engagements: intégralité des engagements

Matin : Rendez-vous 6 heures 45

Pêche de 9 h à 11 h 30

Après midi : mise en place de votre matériel à partir de 13 h30

Pêche de 15 h à 17 h 30

Important : les 2 tirages se feront le matin (pour faciliter le transfert du midi) **7h15**

Règlement matin et après midi

Esches toutes confondues : 3/4 litre

Amorces et terres toutes confondues 12 litres maxi.

Canne limitée à 11m50 maxi (moulinet interdit).

Bourriche obligatoire.

Engagement 8 €uros / concours

RESTAURATION au choix à réserver à l'inscription

Formule 7 € :

- Jambon blanc / beurre
ou

- Paté de campagne cornichons

- Tiramisu en pot

- 1 boisson au choix

A la fin de l'épreuve, les restes d'amorces et d'esches, ne devront pas être remis à l'eau, respecter le parcours.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident sur l'ensemble du parcours.

- IPNS-